

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1924)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

circonspection, tandis que les profils rectangulaires bien équilibrés, et même fortement armés en compression, sont des éléments de tout repos. En effet, la suture de la dalle et l'imperfection de son armature transversale provoquent des détachements ou des fissures longitudinales, qui déterminent la rupture générale; sa dissymétrie réagit fortement sur la fatigue effective pour amoindrir le travail moyen utile.

La largeur de la zone de compression est elle-même fonction de la distribution des charges, ce qui semble évident mais reste souvent ignoré; elle se montre ainsi plus large pour une charge médiane, que lorsque les actions réparties atteignent des points plus rapprochés des appuis.

Ces points doivent être soulignés comme ils l'ont été ici avec raison.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central, à Zurich, le 1^{er} décembre 1923.

Le Comité central traite, au cours de cette séance, les questions suivantes:

1^o *Affaires soumises à l'Assemblée des délégués du 1^{er} décembre 1923*: Approbation des normes Nos 134-139 pour les travaux du bâtiment. — Exportation d'énergie électrique et construction des usines hydrauliques. — Election d'un nouveau membre du Comité central. — Propositions des sections de La Chaux-de-Fonds, Zurich et Saint-Gall.

2^o La proposition de M. C. Andrae, président de la Commission des cours, d'affecter les bénéfices des sessions de 1921 et 1923 à un fonds spécial destiné à couvrir les déficits éventuels d'autres cours, est adoptée.

3^o La Commission des cours actuelle qui avait été instituée au titre de Commission extraordinaire sera dissoute et remplacée, conformément à l'art. 39 des statuts, par une petite commission permanente.

4^o Il n'y aura pas de cours en 1924. La question de l'organisation d'une exposition des méthodes modernes de travail est renvoyée, pour étude, à la commission des cours.

5^o Il est décidé de déléguer à la *World Power Conference* de 1924, en qualité de représentant de la S. I. A., M. H. Gruner, ingénieur à Bâle.

6^o Le Comité prend connaissance d'un rapport sur trois documents de l'Association des travailleurs intellectuels.

7^o On discute les mesures à prendre pour l'établissement des normes pour les travaux du sous-sol.

8^o Une commission de trois membres est nommée pour l'étude des relations avec les organes de la Société.

Aux sections de la S. I. A.

Zurich, le 21 décembre 1923.

Messieurs,

L'assemblée des délégués du 1^{er} décembre, à Zurich, a discuté la nécessité pour la S. I. A. de prendre position dans la question de l'exportation d'énergie électrique et du développement futur de nos forces hydrauliques.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité la motion du Comité central invitant les sections à discuter à fond ces questions au point de vue technique et économique. En outre on a approuvé la motion suivante:

1. Les Sections sont invitées à se prononcer sur les questions relatives à l'exportation d'énergie électrique et au développement de nos forces hydrauliques.
2. Elles sont spécialement priées d'exposer leurs idées sur les points suivants:

Entente à l'amiable ou dispositions législatives.

Limitation des droits de concession des cantons.

Monopole de la S. K. et de la E. O. S.

Autorisation de construire des centrales ayant pour but l'exportation de l'énergie.

Proportion des besoins d'énergie comparée à l'importance des usines qui existent maintenant.

Le Comité central verrait avec satisfaction les décisions ci-dessus donner lieu à des discussions animées et approfondies dans les assemblées de section.

Les résultats de ces délibérations devront être remis au Comité central à fin mars 1924 au plus tard.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations cordiales.

Pour le Comité central:

Le Président:
ROHN.

Le Secrétaire:
ZSCHOKKE.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour un projet de fontaine à Genève.

Le Conseil administratif ouvre un concours entre les architectes, sculpteurs, peintres et dessinateurs établis à Genève, en vue de l'établissement d'un projet de fontaine à ériger contre le mur de la terrasse prévue à l'est du Temple de la Madeleine.

Le jury dispose de 700 francs pour récompenser les cinq meilleurs projets. Le programme du Concours et les plans sont à la disposition des intéressés au Secrétariat du Service des Travaux, Hôtel municipal, 2^{me} étage. Les projets devront parvenir au Palais Eynard avant le 31 janvier 1924 à 18 heures.

S. I. A.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
-----------------	---

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Seinau 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants.

Sont répétés les numéros 283a, 382a, 389, 390, 392, 394, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 405, 406, 407, 408, 409.

1. *Wärme-Techniker* (Calorien-Verwertung) für Ueberwachung und Kontrollierung von Heizkesseln (Babcock, Kornwall, Stirling) zwecks Einsparung des Kohlenverbrauches, für chem. Fabrik Südtaliens. Reisevergütung. 385a.

2. *Eisenbeton-Techniker, flotter Zeichner*, zuverlässig in Anfertigung von Armierungsplänen und Eisenlisten. (Deutsche Schweiz.) 411.

3. *Jeune technicien* ayant deux ou trois ans de pratique d'usine mécanique et électrique, pour aider le directeur d'une usine de porcelaine électro-technique (France). 412.

4. *Erfahrener Eisenbeton-Ingenieur*, der schon wissenschaftlich gearbeitet hat und englisch in Wort und Schrift beherrscht. 415.

5. *Collaborateur pour la construction d'usines* (abattoirs, fabriques de conserves, frigorifiques, etc.), plans de bâtiments et étude des installations mécaniques intérieures. Si possible quelques années de pratique en France. Architecte et mécanicien en même temps. (France). 416.

6. *Ingenieur spécialisé dans le calcul des machines à courant continu* pour importante maison de constructions électriques (Italie septentrionale). 417.

7. *Jüngerer Eisenbeton-Ingenieur*, sicherer Statiker, gewandt im Berechnen und Zeichnen von Eisenbetonkonstruktionen des Hochbaues (Basel). 418.

8. *Maschinenzeichner*, flotter Pauser, zur Aushilfe für einige Wochen in graph. Anstalt. Eintritt sofort (Bern). 419.

9. *Bautechniker oder jüngerer Architekt* für Bureau und Bauplatz, in Architekturbureau im Kt. Zürich. 420.

10. *Bautechniker*, auch mit Bureauarbeiten vertraut, auf nächstes Frühjahr in Baugeschäft im Kt. Aargau. 421.

11. *Techniker*, mit längerer Praxis im *Fahrleitungsbau*, 28-35 Jahre, für Ingenieurbureau in Bern. Eintritt raschmöglichst. 423.